

CAP

Accompagnant Educatif Petite Enfance



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Ile de Flandre

ARMENTIERES

Le métier

Le titulaire du CAP est un professionnel formé pour les soins à apporter aux jeunes enfants, dans le respect de la vie quotidienne et en relation avec une équipe éducative.

Il exerce :

- des activités de communication : accueil, observation et écoute de l'enfant, dialogue avec les différents partenaires
- des activités d'éducation, d'hygiène : règles d'hygiène corporelle, de vie en collectivité, aide à l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices, participation aux activités de l'enfant, aménagement et sécurisation de l'espace de vie
- des activités d'organisation : organisation des activités, du poste de travail, gestion des stocks

Pour passer le concours d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), il convient d'être titulaire du CAP « Petite enfance »

La formation

Formation en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : **462** heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : **378** heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

En deux ans pour les jeunes sortant du cycle de 3^{ème}

En 1 an pour les titulaires d'un bac ou diplôme d'étude supérieur

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Le rythme de l'alternance

2 jours en UFA
3 jours en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Le diplômé peut travailler en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances.

L'apprenti étant en relation avec les enfants, il convient d'avoir une certaine maturité et le sens des responsabilités.

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de continuer en préparant un bac pro ou de préparer les concours d'entrée de certains diplômes d'Etat du secteur sanitaire et social.

Les métiers :

- Assistante maternelle, garde d'enfant
- Aide-éducatrice, ATSEM, agent d'animation en école maternelle

Poursuites d'études possibles :

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la personne Option A (domicile) ou B (structure)

UFA du lycée Ile de Flandre
246 bis, quai de la dérivation
59427 ARMENTIERES
Contacter le Directeur Délégué
Tél. : 03.20.77.80.20
Mail : ufa.iledeflandre@ac-lille.fr

